



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018, À 20 H, À L'HÔTEL DE
VILLE**

SONT PRÉSENTS : Mmes Chantal Riopel, conseillère
Louise Savignac, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENT : MM. Claude Crépeau, directeur
général et secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et
secrétaire-trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0
2018-09-353

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

ADOPTER l'ordre du jour comme il a été rédigé.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 27 août 2018

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1 Rapport des dépenses – 24 août au 12 septembre 2018

4.2 Vérification externe – États financiers 2018 – Octroi du mandat

4.3 Ajout d'abribus – Demande à la MRC de Joliette

4.4 Embauche d'un directeur des finances et secrétaire-trésorier adjoint

4.5 Municipalisation des rues des Colibris, des Ormeaux (prolongement) et du boulevard L'Assomption Ouest (prolongement)

4.6 Règlement 2102-2018 – Décrétant l'emprunt d'une somme de 450 000 \$ pour l'achat de véhicules et d'équipements pour le Service des travaux publics – Emprunt temporaire

4.7 Règlement 2110-2018 – Décrétant l'emprunt d'une somme de 475 000 \$ pour l'achat d'une conduite d'égout sanitaire dans la rue de la Visitation – Emprunt temporaire

- 4.8 Règlement 2125-2018 abrogeant les règlements désuets de la Municipalité – Dépôt et avis de motion
- 4.9 Société d’habitation du Québec – Prévisions budgétaires – Exercice 2018 – Approbation de la modification
- 4.10 Convention collective – Lettres d’entente n^{os} 10 et 11 – Autorisation
- 4.11 Règlement 2121-2018 – Décrétant l’emprunt d’une somme de 1 280 000 \$ pour la confection des plans et devis et l’exécution des travaux de reconstruction dans le secteur Louis-Bazinet – Emprunt temporaire

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- 5.1 Service de la prévention des incendies – Démission de la commis en bureautique
- 5.2 Service de la prévention des incendies – Vente de biens
- 5.3 Service de la prévention des incendies – Achat d’un camion F550

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 Service des travaux publics – Vente de biens – Autorisation
- 6.2 Réfection des infrastructures sur une partie de la rue Louis-Bazinet – Octroi du contrat

7.0 SERVICE DE L’URBANISME ET DE L’AMÉNAGEMENT

- 7.1 Règlement 2122-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir le nombre maximal de logements par bâtiment dans la zone H73a – Adoption
- 7.2 Règlement 2123-2018 – Modifiant le règlement du plan d’urbanisme 517-1989 afin de revoir les affectations en front nord-ouest du chemin du Golf Est – Adoption
- 7.3 Règlement 2124-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de créer la zone H12a et d’agrandir la zone H14 à même la zone L12 et modifiant le règlement de plan d’implantation et d’intégration architecturale 1029-2010 en y assujettissant les zones H12a et H14 – Adoption
- 7.4 Fourniture d’enseignes – Phase III – Octroi du contrat
- 7.5 Règlement 2126-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les usages autorisés dans la zone C81 – Dépôt et avis de motion
- 7.6 Projet de règlement 2126-1-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les usages autorisés dans la zone C81 – Adoption
- 7.7 Comité consultatif d’urbanisme – Diverses demandes de certificats d’autorisation – Autorisation

8.0 SERVICE DES LOISIRS

- 8.1 Embauche – Surveillant sur appel

9.0 REQUÊTES

- 9.1 Chambre de commerce du Grand Joliette – Renouvellement de la cotisation annuelle
- 9.2 Société d’histoire de Joliette-De Lanaudière – Soutien financier
- 9.3 Demande d’affichage temporaire – Autorisation

10.0 INFORMATION

- 10.1 Rapport des permis de construction – Août 2018

11.0 AUTRES SUJETS

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0
2018-09-354

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2018 comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l’ordre du jour et l’administration en général.

4.0

SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1

2018-09-355

RAPPORT DES DÉPENSES - 24 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE 2018

ATTENDU que le directeur général, en vertu du règlement 2111-2018 en matière de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire, doit déposer périodiquement un rapport des dépenses qui ont été autorisées;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

APPROUVER les paiements effectués mentionnés dans le rapport annexé à la présente résolution :

- les chèques fournisseurs n^{os} 44 314 à 44 490 : 831 076,79 \$
 - les paiements électroniques : 0,00 \$
 - les chèques annulés : 1 900,00 \$
- Total : 829 176,79 \$

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2018-09-356

**VÉRIFICATION EXTERNE – ÉTATS FINANCIERS 2018 –
OCTROI DU MANDAT**

ATTENDU la soumission de la firme Boucher Champagne Thiffault inc.;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

OCTROYER le mandat à la firme Boucher Champagne Thiffault inc. comptables professionnels agréés, pour un montant de 24 317,21 \$ taxes incluses, pour la réalisation d’audit de nos états financiers consolidés pour l’exercice 2018.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

4.3
2018-09-357

AJOUT D’ABRIBUS – DEMANDE À LA MRC DE JOLIETTE

CONSIDÉRANT l’opportunité d’obtenir des subventions pour l’installation et l’acquisition d’abribus représentant 85 % des coûts via la MRC de Joliette;

CONSIDÉRANT que l’ajout d’abribus améliore le confort des utilisateurs du transport en commun;

CONSIDÉRANT que les abribus proposés sont situés à des emplacements stratégiques à proximité de services utilisés par une clientèle dépendante en terme de transport;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

DEMANDER à la MRC de Joliette l’ajout de deux abribus sur le territoire de Saint-Charles-Borromée, aux endroits suivants :

- rue de la Visitation, près de l’hôtel de ville
- à déterminer

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

4.4
2018-09-358

**EMBAUCHE D’UN DIRECTEUR DES FINANCES ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT**

ATTENDU le rapport DG-18-08 préparé par M. Claude Crépeau, directeur général et secrétaire-trésorier, en date du 12 septembre 2018, concernant la recommandation positive du comité de sélection et de la Commission des ressources humaines concernant la candidature de M. Yannick Roy;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

PROCÉDER à l'embauche de M. Yannick Roy pour combler le poste de directeur des finances et secrétaire-trésorier adjoint, et ce, à compter du 9 octobre 2018 et que la période de probation soit de 6 mois;

DÉCLARER que les autres conditions de travail de M. Yannick Roy soient celles prévues à la politique administrative et salariale des cadres et que les conditions d'embauche soient celles prévues à l'annexe A, jointe à la présente comme en faisant partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.5
2018-09-359

MUNICIPALISATION DES RUES DES COLIBRIS, DES ORMEAUX (PROLONGEMENT) ET DU BOULEVARD L'ASSOMPTION OUEST (PROLONGEMENT)

ATTENDU que les travaux afin de compléter de nouveaux tronçons de rues sont terminés;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER la municipalisation de la rue des Colibris (lots 5 955 574 et 5 955 572), du prolongement de la rue des Ormeaux (lots 5 955 575, 5 955 563 et 4 564 038) et du prolongement du boulevard L'Assomption Ouest (lot 5 955 588);

TRANSMETTRE une copie conforme de la présente résolution à la cour municipale de Joliette, à la Sûreté du Québec et à la firme Évimbec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.6
2018-09-360

RÈGLEMENT 2102-2018 – DÉCRÉTANT L'EMPRUNT D'UNE SOMME DE 450 000 \$ POUR L'ACHAT DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – EMPRUNT TEMPORAIRE

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, en date du 6 juin 2018, le règlement d'emprunt 2102-2018 décrétant l'achat de véhicules et d'équipements pour le Service des travaux publics, ainsi que l'emprunt d'une somme n'excédant pas 450 000 \$;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à contracter, au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Joliette et à signer une reconnaissance de dette à cet effet, en vue du financement temporaire du règlement 2102-2018, au montant de 450 000 \$;

AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÈGLEMENT 2110-2018 – DÉCRÉTANT L'EMPRUNT D'UNE
SOMME DE 475 000 \$ POUR L'ACHAT D'UNE CONDUITE
D'ÉGOUT SANITAIRE DANS LA RUE DE LA VISITATION –
EMPRUNT TEMPORAIRE**

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, en date du 29 août 2018, le règlement d'emprunt 2110-2018 décrétant l'achat d'une conduite d'égout sanitaire dans la rue de la Visitation, ainsi que l'emprunt d'une somme n'excédant pas 475 000 \$;

Sur la proposition de Denis Bernier

Appuyée par Chantal Riopel

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à contracter, au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Joliette et à signer une reconnaissance de dette à cet effet, en vue du financement temporaire du règlement 2110-2018, au montant de 475 000 \$;

AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÈGLEMENT 2125-2018 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS
DÉSUETS DE LA MUNICIPALITÉ – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION**

Moi, Janie Tremblay, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement abrogeant les règlements désuets de la Municipalité;

Soyez avisés que le projet de règlement 2125-P-2018 (ci-annexé) est déposé et disponible pour consultation. Aucun coût n'est associé à ce projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT 2125-P-2018

Règlement abrogeant les règlements désuets de la Municipalité.

ARTICLE 1

Le présent règlement abroge les règlements suivants :

8-1962	Règlement pour l'abolition de la prohibition de vente d'alcool
17-1964	Règlement concernant les cours à rebuts et cimetières d'automobiles
29-1965	Règlement concernant l'heure et le nombre de bureaux de votation
33-1965	Règlement concernant les plages publiques
35-1965	Règlement imposant les taux pour le paiement des trottoirs, de l'asphalte, des bordures et du gazonnage, dans les rues suivantes : Boucher, Gouin, Bousquet, Bernard, Juge-Guibault et Longpré
38-1966	Règlement relatif aux droits municipaux sur les divertissements
42-1966	Règlement relatif aux droits sur les divertissements
50-1967	Règlement modifiant le mode d'entretien des trottoirs en la Municipalité de la paroisse de Saint-Charles-Borromée
77-1968	Règlement abrogeant le règlement no. 31-1965 et rétablissant l'imposition de la taxe pour la cuillette des vidanges
103-1970	Règlement pour constituer une commission d'urbanisme
153-1973	Règlement concernant l'entretien du chemin « La Feuillée »
157-1974	Règlement pour imposer la compensation prévue au deuxième alinéa de l'article 18 de la loi sur l'évaluation foncière remplacé par l'article 12 de la loi 33
181-1975	Règlement pour imposer les centres hospitaliers et les centres d'accueil

183-1975	Règlement pour imposer la compensation prévue au deuxième alinéa de l'article 18 de la loi sur l'évaluation foncière remplacé par l'article 12 de la loi 33
185-1975	Règlement pour imposer le centre hospitalier et le centre d'accueil
241-1977	Règlement relatifs aux conditions préalables à l'acceptation de rues non encore desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire
259-1978	Règlement pour amender les paragraphes 1 et 2 de l'article 4 du règlement no 241-1977 relatif aux conditions préalables à l'acceptation des rues non encore desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire
298-1979	Pour décréter les nouvelles heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de la Municipalité durant la semaine de travail
309-1980	Règlement relatif à l'instauration d'un régime d'assurance collective à l'acquit des fonctionnaires et employés de la Corporation municipale de la Paroisse de St-Charles-Borromée
338-1981	Règlement pour décréter l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières dans St-Charles-Borromée
346-1982	Règlement concernant l'administration et la régie interne de Centre Récréatif St-Charles-Borromée, comté de Joliette
422-1986	Règlement pour modifier le règlement #346-1982 concernant l'administration et la régie interne du centre récréatif Saint-Charles-Borromée
446-1987	Règlement pour décréter des élections municipales à tous les deux ans
543-1990	Règlement concernant le régime d'assurance collective des employés de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée
737-1997	Règlement imposant un tarif relativement à l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1)
777-1998	Règlement relatif à la circulation des véhicules lourds sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Borromée
803-2000	Règlement relatif au directeur général de la municipalité
812-2000	Règlement imposant un tarif relativement à l'opération d'un centre de traitement des appels d'urgence 9-1-1
994-2008	Règlement abrogeant le règlement numéro 831-2001 et ayant pour but d'édicter de nouvelles dispositions concernant une tarification pour les interventions du Service de protection contre les incendies dans le cadre d'incendie de véhicules
994-1-2010	Règlement modifiant le règlement 994-2008 et ayant pour but de modifier la liste des municipalités non assujetties à la tarification pour les interventions du Service de la prévention des incendies

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

4.9

2018-09-362

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – EXERCICE 2018 – APPROBATION DE LA MODIFICATION

ATTENDU les prévisions budgétaires 2018 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Charles-Borromée approuvées lors de la séance du 9 avril 2018 (résolution 2018-04-140);

CONSIDÉRANT une modification apportée par la Société d'habitation du Québec, relativement à l'ajustement de la contribution de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget 2018;

Sur la proposition de Chantal Riopel

Appuyée par Robert Groulx

Il est résolu de :

APPROUVER la modification apportée aux prévisions budgétaires présentées par la Société d'habitation du Québec pour l'exercice financier 2018, laquelle prévoit une contribution financière de la Municipalité de l'ordre de 6 258 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

4.10
2018-09-363

CONVENTION COLLECTIVE – LETTRES D’ENTENTE N^{OS} 10 ET 11 – AUTORISATION

ATTENDU que suivant des discussions entre les représentants du Syndicat de la Municipalité et le directeur général et secrétaire-trésorier, il y a lieu de clarifier certains articles de la convention collective:

- fixer l’horaire de travail du patrouilleur (lettre d’entente n^o 10);
- clarifier le paiement des bénéficiaires rattachés aux jours fériés, congés de maladie et personnels, ainsi que des vacances (lettre d’entente n^o 11);

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

ACCEPTER le contenu des lettres d’entente n^{os} 10 et 11 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367, relativement aux critères énumérés précédemment;

AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à signer les lettres d’entente n^{os} 10 et 11 ci-annexées pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.11
2018-09-364

RÈGLEMENT 2121-2018 – DÉCRÉTANT L’EMPRUNT D’UNE SOMME DE 1 280 000 \$ POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS ET L’EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DANS LE SECTEUR LOUIS-BAZINET – EMPRUNT TEMPORAIRE

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire a approuvé, en date du 12 septembre 2018, le règlement d’emprunt 2121-2018 décrétant la confection des plans et devis et l’exécution des travaux de reconstruction dans le secteur Louis-Bazinet, ainsi que l’emprunt d’une somme n’excédant pas 1 280 000 \$;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à contracter, au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Joliette et à signer une reconnaissance de dette à cet effet, en vue du financement temporaire du règlement 2121-2018 au montant de 1 280 000 \$;

AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1
2018-09-365

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – DÉMISSION
DE LA COMMIS EN BUREAUTIQUE**

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

PRENDRE ACTE de la lettre de démission ci-jointe concernant la commis en bureautique à temps partiel (employée n° 78), à compter du 11 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.2
2018-09-366

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – VENTE DE
BIENS**

Le conseil est en attente de certaines informations, ce point est alors ajourné.

5.3
2018-09-367

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – ACHAT D'UN
CAMION F550**

ATTENDU le rapport SI-18-10 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, le 13 septembre 2018;

ATTENDU les soumissions reçues et les prix corrigés suivant l'analyse des soumissions, incluant les taxes, à savoir :

- Venne Ford 52 256,11 \$ taxes incluses
- Automobile Réjean Laporte et fils ltée 60 631,88 \$ taxes incluses
- Fortier Ford Anjou 62 780,95 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans les surplus accumulés du Service de la prévention des incendies;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

RETENIR la proposition présentée par la compagnie Venne Ford pour la fourniture d'un véhicule F550 de l'année 2019, pour un montant de 52 256,11 \$ taxes incluses;

FINANCER la présente dépense par les surplus accumulés du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0

SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

6.1
2018-09-368

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – VENTE DE BIENS –
AUTORISATION**

ATTENDU que le Service des travaux publics possède certains équipements dont il désire se départir;

ATTENDU la recommandation positive de M. Daniel Bonin, surintendant du Service des travaux publics;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER la vente des équipements suivants à Pièces d'autos S. Noël enr. pour un montant de 2 250 \$:

- GMC TopKick
- Saleuse

AUTORISER le surintendant du Service des travaux publics, M. Daniel Bonin, à signer tous les documents nécessaires, notamment auprès de la S.A.A.Q., pour donner plein effet à la présente résolution, concernant en particulier les véhicules suivants : 1GDP7H1J4RJ519569 (GMC TopKick) et saleuse.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

6.2
2018-09-369

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SUR UNE PARTIE DE LA RUE LOUIS-BAZINET – OCTROI DU CONTRAT

Ce point est ajourné puisque l'ouverture des soumissions a été reportée au 20 septembre 2018.

7.0

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

7.1
2018-09-370

RÈGLEMENT 2122-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LE NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS PAR BÂTIMENT DANS LA ZONE H73A – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Chantal Riopel lors de la séance ordinaire tenue le 16 juillet 2018 et qu'une assemblée de consultation a été tenue le 27 août 2018;

ATTENDU que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu de :**

ADOPTER le règlement 2122-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir le nombre maximal de logements par bâtiment dans la zone H73a;

Le texte du règlement 2122-2018 se retrouve dans le livre des règlements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7.2
2018-09-371

RÈGLEMENT 2123-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 517-1989 AFIN DE REVOIR LES AFFECTATIONS EN FRONT NORD-OUEST DU CHEMIN DU GOLF EST – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Louise Savignac lors de la séance ordinaire tenue le 13 août 2018;

ATTENDU que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ADOPTER par résolution le règlement 2123-2018 modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin de revoir les affectations en front nord-ouest du chemin du Golf Est;

Le texte du règlement 2123-2018 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3
2018-09-372

RÈGLEMENT 2124-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE CRÉER LA ZONE H12A ET D'AGRANDIR LA ZONE H14 À MÊME LA ZONE L12 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1029-2010 EN Y ASSUJETTISANT LES ZONES H12A ET H14 – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Denis Bernier lors de la séance ordinaire tenue le 13 août 2018 et qu'une assemblée de consultation a été tenue le 27 août 2018;

ATTENDU que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ADOPTER le règlement 2124-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de créer la zone H12a et d'agrandir la zone H14 à même la zone L12 et modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale 1029-2010 en y assujettissant les zones H12a et H14;

Le texte du règlement 2124-2018 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.4
2018-09-373

FOURNITURE D'ENSEIGNES – PHASE III – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil a besoin de plus d'information pour prendre une décision, ce point est ajourné.

7.5

RÈGLEMENT 2126-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE C81 – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

Moi, Louise Savignac, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les usages autorisés dans la zone C81;

L'objectif de cette modification est de permettre l'habitation multifamiliale et les opérations d'ensemble dans cette zone et y retirer les usages « commerce de détail de véhicules », « commerce relié au service à l'automobile » et « service de restauration et d'hébergement »;

Soyez avisés que le projet de règlement 2126-1-2018 (ci-annexé) est déposé et disponible pour consultation. Aucun coût n'est associé à ce projet de règlement.

7.6

2018-09-374

PROJET DE RÈGLEMENT 2126-1-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE C81 – ADOPTION

ATTENDU la recommandation 42 CCU 18 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 9 juillet 2018;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ADOPTER le projet de règlement 2126-1-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les usages autorisés dans la zone C81;

TENIR une consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement, conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7.7

2018-09-375

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DIVERSES DEMANDES DE CERTIFICATS D'AUTORISATION – AUTORISATION

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 12 septembre 2018, à l'égard des diverses demandes de certificats d'autorisation déposées en vertu du règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER les travaux suivants :

- Travaux de rénovation et d'affichage au 600, rue de la Visitation
(46 CCU 18)
- Travaux d'affichage au 361 à 371, rue de la Visitation
(47 CCU 18)
- Travaux de construction et d'affichage au 215, rue de la Petite-Noraie
(51 CCU 18)
- Travaux de construction au 245 à 249, rue des Ormeaux
(53 CCU 18)

- Travaux d’affichage au 675, rue de la Visitation
(55 CCU 18)
- Travaux de construction au 530 à 548, boulevard L’Assomption Ouest
(56 CCU 18)
- Travaux de construction au 600 à 635, boulevard L’Assomption Ouest
(57 CCU 18)

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.0 SERVICE DES LOISIRS

8.1

2018-09-376

EMBAUCHE – SURVEILLANT SUR APPEL

ATTENDU le rapport SL-18-10 préparé par le coordonnateur du Service des loisirs, le 13 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

AUTORISER l’embauche de Samuel Brousseau à titre de surveillant sur appel, à compter du 18 septembre 2018, au taux horaire en vigueur.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0 REQUÊTES

9.1

2018-09-377

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND JOLIETTE – RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

ATTENDU que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler la cotisation annuelle de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée à la Chambre de commerce du Grand Joliette pour l’année 2018-2019 au montant de 201,21 \$.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.2

2018-09-378

SOCIÉTÉ D’HISTOIRE DE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE – SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la lettre de MM. Claude Perreault, président du c.a et Jean Claude De Guire, directeur général et archiviste de la Société d’histoire de Joliette-De Lanaudière, datée du 21 août 2018, concernant une demande d’appui financier par le biais d’un membrariat;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière la somme de 100 \$ à titre de soutien financier pour aider au maintien, à la protection et à la pérennité des archives dans notre région et aux activités et services qui en découlent pour les concitoyens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

9.3

2018-09-379

DEMANDE D’AFFICHAGE TEMPORAIRE – AUTORISATION

ATTENDU que le Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin souhaite souligner l'implication bénévole du magasin Rona L'Entrepôt en apposant une enseigne temporaire sur sa propriété;

ATTENDU le rapport SU-18-08 du coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER l'implantation de l'enseigne, selon les conditions suivantes :

- que l'enseigne soit retirée dans un délai maximal d'un mois;
- que l'enseigne annonçant la soirée-bénéfice du 8 septembre soit retirée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

10.0

INFORMATION

10.1

Rapport des permis de construction – Août 2018

En conséquence, à 20 h 26, M. le maire ajourne la séance au lundi 24 septembre 2018, à 16 h 15, à l'hôtel de ville.

LE LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018, REPRISE DE LA SÉANCE À 16 H 15

SONT PRÉSENTS : Mmes Chantal Riopel, conseillère
Louise Savignac, conseillère
M. Denis Bernier, conseiller

Formant toujours le quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur
général et secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et
secrétaire-trésorier adjoint

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – VENTE DE BIENS

ATTENDU l'appel d'offres public pour la vente de camions et d'équipements provenant du Service de la prévention des incendies;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER la vente des équipements suivants :

ÉQUIPEMENTS	PRIX	ACHETEURS
Ford F550	25 000 \$	Stéphane Trottier Formapompier
Compresseur Jordair 4800 PSI	3 500 \$	Félix Sécurité inc.

AUTORISER le directeur adjoint du Service de la prévention des incendies, M. Sébastien Toustou, à signer tous les documents nécessaires, notamment auprès de la S.A.A.Q., pour donner plein effet à la présente résolution, concernant en particulier le véhicule n° 1FDAF57F6XED53653 (Ford F-550 1999).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SUR UNE PARTIE DE LA RUE LOUIS-BAZINET – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public s'étant terminé le 20 septembre 2018 et les soumissions reçues, à savoir :

Entrepreneurs	Option A Travaux automne 2018	Option B Travaux été 2019
Excavation Carroll inc.	1 285 779,78 \$	1 330 815,16 \$
Sintra inc. (Région Lanaudière-Laurentides)	1 400 552,14 \$	1 407 155,21 \$
Les Excavations Michel Chartier inc.	1 678 22 7,93 \$	1 380 539,58 \$
Action Progex inc.	1 824 84 8,13 \$	1 855 705,12 \$
Généreux Construction inc.	Non déposée	1 238 245,39 \$
BLR Excavation inc. ¹	Non déposée	1 274 702,31 \$

¹) Soumission non conforme, documents manquants

ATTENDU le rapport ST-18-43 préparé par le directeur des Services techniques, le 24 septembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'une partie de ces travaux est financée par le programme TECQ;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCORDER le contrat pour la réfection des infrastructures d'une partie de la rue Louis-Bazinet à l'entreprise Excavation Carroll inc., pour un montant de 1 274 500 \$ taxes incluses;

FINANCER une partie de la présente dépense par les sommes restantes dans le programme TECQ et le règlement 2121-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

FOURNITURE D'ENSEIGNES – PHASE III – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU qu'il y a lieu de finaliser la modernisation de l'affichage dans les parcs et en bordure de rues;

ATTENDU le rapport SU-18-07 *modifié* préparé par le coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat de fourniture d'enseignes à la compagnie Martech, pour un montant de 13 394,87 \$ taxes incluses, plus le transport;

FINANCER la présente dépense par le fonds de roulement, pour une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.0

AUTRES SUJETS

- Procès-verbal de correction du règlement 2118-2018 – Dépôt

12.0

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le lundi 1^{er} octobre 2018, à 20 h.

13.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 16 h 22.

(Signé) Robert Bibeau

Robert Bibeau
Maire

(Signé) David Cousineau

Me David Cousineau
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint